



Un partenariat de développement, des réseaux...



COLLÈGE COOPÉRATIF
EN BRETAGNE

ADECAMB - COLLEGE COOPERATIF EN BRETAGNE

Campus de la Harpe - Université de Rennes 2
Avenue Charles Tillon - 35044 RENNES CEDEX
Tél : 33 (0) 2 99 14 14 39

Coordinatrice du projet : **Danielle DUJARDIN**
e.mail : danielle.dujardin@uhb.fr



CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, Bld de la Villette - 75019 PARIS
Tél : 33 (0) 1 42 03 82 07

Contact : **Huguette PUEL**
e.mail : hpuel@celide.asso.fr



PERMANENCE DU JARD

2, Esplanade Charles De Gaulle - 51200 EPERNAY
Tél : 33 (0) 3 26 58 07 07

Contact : **Brigitte PITOIS -CHOQUET**
e.mail : b.pitoischoquet.pdj@wanadoo.fr



CAP EMPLOI LITTORAL

61/63, rue de la Paix - 62200 BOULOGNE SUR MER
Tél : 33 (0) 3 21 91 08 12

Contact : **Hervé LHERBIER**
e.mail : capemploi.littoral@wanadoo.fr



UNIVERSITE DE NAMUR

Département de Psychologie
Rue de Bruxelles, 61 - B5000 NAMUR
Tél : 32 (0) 81 724 430

Contact : **Michel GRAWEZ**
e.mail : mgr@psyg.fundp.ac.bc



CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

70, rue Villon - 69008 LYON
Tél : 33 (0) 4 78 09 11 97

Contact : **Denis COLONGO**
e.mail : dcolongo@cress-rhone-alpes.org



COLLEGE COOPERATIF RHONE ALPES

20, rue de la Claire - 69009 LYON
Tél : 33 (0) 4 37 64 47 20

Contact : **Michel RONZY**
e.mail : m.ronzy@ccra.asso.fr

...et des partenaires associés

Université Rennes 2 - Département de Santé Publique / Université Rennes 1 - Agefiph

Manager les différences



RESPECT

à partir de l'intégration
des hommes et des femmes handicapés



Mai 2002 - Avril 2005

Programme européen Objectif 3 - Mesure 2

RÉSeaux Pour l'Égalité des chances et la Conciliation des Temps

Un projet européen

Le projet « **Manager les Différences-RESPECT** » s'intègre dans le cadre du Programme européen Objectif 3 dont la mission générale est de soutenir l'adaptation et la modernisation des politiques et systèmes d'éducation, de formation et d'emploi.

En France, l'Objectif 3 vise à réduire les déséquilibres qui persistent sur le marché du travail.

L'accès à l'emploi durable des travailleurs handicapés et autres publics discriminés est à la base de ce projet. Il doit permettre de croiser les points de vue des partenaires concernés par cette problématique afin de mieux cerner les attentes et besoins de chacun autour de la situation d'emploi.

Ce projet, déposé par l'**ADECAMB-Collège Coopératif en Bretagne** s'inscrit dans la stratégie européenne pour l'emploi d'**EUROPEMPLOI**, le Fonds Social Européen en France. Il vise à :

- étendre ce partenariat aux acteurs de proximité de la situation de travail des hommes et des femmes handicapés
- favoriser le développement de compétences collectives au sein de réseaux de partenaires
- élaborer des ressources sur le thème de la conciliation des temps au bénéfice de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise.

Des ressources pour l'emploi des personnes handicapées

Ce programme d'action permettra de :

① **Concevoir et mettre en œuvre** des actions spécifiques pour faire évoluer les attitudes et représentations de l'intégration des hommes et des femmes handicapés (sous l'angle de l'égalité professionnelle)

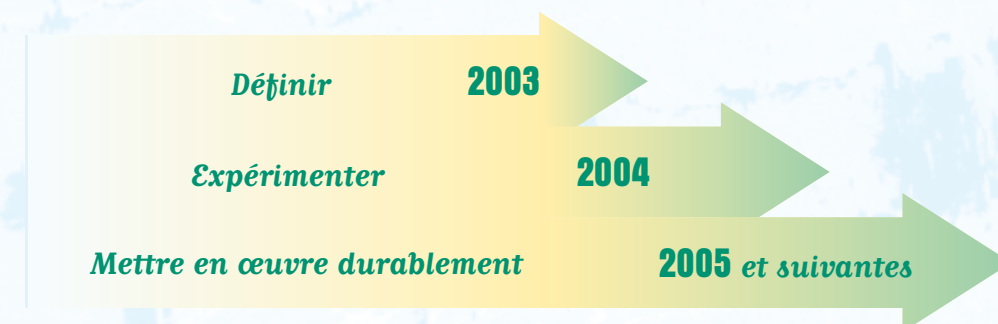
② **Produire en coopération :**

- des outils à destination des entreprises de l'Economie Sociale et solidaire, des Instances Représentatives du Personnel, de la personne en situation de handicap
- des méthodes pour informer, former, concevoir et expérimenter de nouveaux modes d'intervention avec des employeurs
- des préconisations pour le management des ressources humaines.

3 axes sectoriels

Des étapes de production communes

Pour chaque équipe, le projet se déroule de mai 2002 à avril 2005 selon un plan d'action coordonné.



Il est doté d'une coordination nationale et d'un pilotage par axe sectoriel.

↪ **Une hypothèse commune à toutes les actions du projet**

Celle de la **Conciliation des temps personnels et professionnels** comme facteur d'égalité des chances et d'intégration des hommes et des femmes handicapés.

↪ **Des opérateurs de terrain et des centres de recherche et de formation**

AXE 1 Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire la CRESS Rhône Alpes associée au CCRA ;

AXE 2 Instances représentatives du personnel la C.F.D.T. et le CCB ;

AXE 3 Associations représentatives de personnes handicapées, acteurs du reclassement professionnel et de la sortie du milieu protégé : l'APEI - Permanence du Jard l'APF - CAP EMPLOI Littoral et l'Université de Namur.



Un principe d'évaluation transversal

- **Evaluation externe** sur le thème de la Conciliation des Temps (*)
- **Evaluation intégrée au projet** comme outil d'aide à la décision (**)
- **Evaluation auprès des usagers**

(*) Avec la participation de FM. FERRE, professeur titulaire à l'ESC Rennes et consultant d'entreprise.

(**) **EVEAT** : Outil pour l'évaluation et la valorisation des effets de l'action transnationale (mallette diffusée par les Collèges Coopératifs).

Des bénéficiaires

- les personnes handicapées,
- les instances représentatives du personnel,
- les salariés en emploi,
- les travailleurs handicapés,
- les chefs d'entreprises de l'Economie sociale et solidaire,
- les chefs d'équipe et chefs de service,
- les responsables syndicaux,
- les acteurs du temps libre socioculturel,
- les gestionnaires des ressources humaines,
- les professionnels chargés de projets d'insertion et d'intégration
- les opérateurs de la formation continue et initiale.

Pour en savoir plus : consultez notre site [http : //www.uhb.fr/ccb/respect](http://www.uhb.fr/ccb/respect)